

## AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

### PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Direction de la coordination des politiques publiques  
et de l'appui territorial

### COMMUNE DU LOROUX-BOTTEREAU

Par arrêté préfectoral n° 2022/ICPE/026 en date du 21 janvier 2022, une consultation du public est prévue à la mairie du Loroux-Bottereau, pendant une période de quatre semaines du lundi 21 février 2022 au lundi 21 mars 2022 inclus, portant sur la demande présentée par la société LEGENDRE DEVELOPPEMENT en vue d'un projet d'exploitation d'un bâtiment logistique sur la commune du Loroux-Bottereau.

Quinze jours avant l'ouverture de la consultation, soit à partir du vendredi 04 février 2022, l'information du public est assurée par le présent avis qui sera également mis en ligne sur le site internet de la préfecture : [www.loire-atlantique.gouv.fr](http://www.loire-atlantique.gouv.fr), accompagné de la demande de l'exploitant.

Pendant la durée de la consultation, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur un registre de consultation ouvert à cet effet à la mairie du Loroux-Bottereau, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Toute correspondance pourra être adressée, en mairie du Loroux-Bottereau, et à la préfecture par voie postale ou, le cas échéant, par voie électronique ([pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr](mailto:pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr)) avant la fin du délai de consultation du public.

La décision intervenant à l'issue de la procédure sera un arrêté préfectoral d'enregistrement délivré par le préfet éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par arrêté ministériel ou un arrêté préfectoral de refus.